

## Les orientations de la Mutualité Française

### Un préalable : réformer le financement de l'assurance maladie obligatoire

- ▶ Sortir de la spirale de l'endettement
- ▶ Assurer les financements publics nécessaires à la pérennité du système de protection sociale et en particulier de l'assurance maladie
- ▶ Redonner à la CSG ses ambitions d'origine
- ▶ Diversifier et renforcer le caractère solidaire du financement de la protection sociale
- ▶ Limiter les dispositifs qui diminuent le rendement du prélèvement social, notamment les exonérations et les exemptions d'assiette

### Pour un système de santé plus juste

- ▶ Définir une concertation sur les rôles respectifs de l'Assurance maladie obligatoire et de l'Assurance maladie complémentaire
- ▶ Faire de l'accès à la complémentaire santé un droit pour tous
- ▶ Développer les conventionnements alliant qualité et prix
- ▶ Accentuer le principe de justice qui définit le modèle des garanties complémentaires

## **Pour un système de santé plus efficace**

- ▶ Organiser une prise en charge améliorée au service des patients, en définissant une offre de soins de premier recours
- ▶ Rendre la prescription des produits de santé plus sûre et efficiente
- ▶ Agir pour une accessibilité territoriale et financière aux professionnels de santé
- ▶ Améliorer les prises en charge des malades chroniques ou des personnes en situation de handicap en soutenant la place des services innovants

## **Pour un système de santé pérenne**

- ▶ Donner à la prévention et à la promotion de la santé toute leur place
- ▶ Développer les actions de prévention tout au long de la vie et pour tout type de perte d'autonomie
- ▶ Agir en faveur de la protection de la santé des personnes dans leur environnement de vie et de travail